

**Département  
Des ARDENNES**

=====  
**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

-----  
Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

-----  
Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 10.04.2024  
Convocation faite  
Le 27.03.2024

Délibération  
N°2024-04-067

Information du Président  
sur ses actes dans le cadre  
de ses délégations :  
Signature de la convention  
d'OPAH-RR Nord Ardennes

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019**

-----  
**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

-----  
**Séance du 02 avril 2024**  
-----

L'an deux mille vingt-quatre, et le mardi deux avril à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2024, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Valérie D'AMARIO (Suppléante de M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART), MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, Eric GUERINY, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX (à partir du point n°2024-04-032), M. Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Jean GUION, M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine GUMEZ (à partir du point n°2024-04-034), Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés :** M. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), M<sup>mes</sup> Virginie ROGISSART (Représentée par M<sup>me</sup> Valérie D'AMARIO), Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Magali CAPLET (pouvoir à M. André ESCOBAR), Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), Jennifer PECHEUX (jusqu'aux approbations des comptes-rendus), M. Philippe RAVIDAT (pouvoir à M. Bernard DEKENS), M<sup>mes</sup> Brigitte DUMON (pouvoir à M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE), Laure BARBE, Laëtitia COMPAGNON, Sandrine GUMEZ (jusqu'au point n°2024-04-033).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

Le Président donne au Conseil l'information suivante :

Par délibération n°2022-11-209 du 29 novembre 2022, le Conseil de Communauté a approuvé le projet de convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale Nord Ardenne, portée par le PNR des Ardennes et m'a donné délégation pour le finaliser et le signer.

Je vous informe que, dans ce cadre, j'ai signé la convention définitive. La date d'effet de cette convention a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Ainsi, l'OPAH RR est donc officiellement lancée et les pétitionnaires peuvent prendre l'attache des services communautaires ou du PNR pour les accompagner à monter leurs dossiers.

Pour votre complète information, les opérateurs gèrent actuellement le stock de dossiers mis en attente en 2023 afin de faire bénéficier les pétitionnaires des nouvelles aides de l'OPAH-RR, plus avantageuses que les aides dites « en diffus ».

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré à l'unanimité :

\* **prend acte** de cette information.

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a central horizontal stroke, positioned below the printed name of the President.